

Département de l'Aude
Commune de Saint Hilaire

Saint-Hilaire, 6 Décembre 2018

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Articles L.2121.10 et L.2121.11 du Code Général
des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la Séance du Conseil Municipal qui se déroulera dans les locaux du groupe scolaire (avenue de Carcassonne), la crue du Lauquet du 15.10.2018 ayant inondé le bâtiment de la Mairie qui est inutilisable

Le 12 Décembre 2018 à 19 heures 30

L'Ordre du Jour de cette réunion sera le suivant :

1. Décisions du Maire – article L.2122.22 du CGCT
2. Indemnité de conseil allouée au Receveur Municipal
3. Délibération modificative n° 3 au budget principal de la commune
4. Aménagement cœur de village – 1^{ère} tranche – lot n°1 – sous traitance en faveur de l'entreprise DLM Espaces Verts
5. Catastrophe naturelle du 15.10.2018 – travaux de reconstruction – demande de subventions
6. Questions diverses

Vous remerciant par avance pour votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire : Jean-Louis CARBONNEL



Publié le 06.12.2018
Mis en ligne le 06.12.2018